



# La Planche



## INAUGURATION PÔLE SANTÉ

3

7 ↗ Inscription  
transport scolaire

8 ↗ Enquête publique  
SCOT





**BÉTON**  
PRÊT À L'EMPLOI  
en libre-service



Rue Alfred de Vian 85600 MONTAIGU - VENDEE Tél. : 02 51 94 02 70 www.bouteau.com

**Sebastien BOUTILLIER**  
Plomberie  
Chauffage  
Nouvelles énergies  
[www.bpc44.fr](http://www.bpc44.fr)  
44140 LA PLANCHE - 06 68 93 66 00

PLACO  
MENUISERIES  
POSE DE CUISINES  
POSE DE POÊLES  
À BOIS ET GRANULÉS

**Marius HERVOUET & Valentin JEANNEAU**  
☎ 06 89 33 37 32 ☎ 07 71 24 51 93  
marius-valentin@mv-solutions.fr

**Elma David**  
Metteur en scène du végétal heureux  
Chèque emploi service

Entretien  
Location mini-pelle  
Création  
Elagage

44140 LA PLANCHE  
06 18 14 78 70  
02 28 21 86 43  
elmapaysage@hotmail.fr

**épi Service**

44140 LA PLANCHE - 02 40 34 63 03

**Cabinet Guéméné Immobilier**

17 Avenue du Val de Loire, 44116 VIEILLEVIGNE  
02 40 71 01 09 | k.jaulin@cabinet-guemene.fr

**NOS SERVICES**  
 Achat  
 Vente  
 Location

**CABINET GUÉMÉNÉ**  
[www.cabinet-guemene.fr](http://www.cabinet-guemene.fr)

Votre agence locale vous accompagne dans tous vos projets immobiliers !

**imprimerie 2000**  
Print  
Goodies  
Signalétique

**La créativité s'imprime ici !**

**Sylvain MOULET**  
☎ 02 40 26 54 64  
s.moulet@imprimerie2000.fr

**DIDIER & SIMON DELHOMMEAU**  
HORTICULTEURS

- Plants potagers
- Fleurs, Vivaces
- Chrysanthèmes
- Arbustes

2, La Pavogère - 44140 LA PLANCHE  
02 40 31 92 75  
contact@vf44.fr - [www.levalfleuri.eu](http://www.levalfleuri.eu)

Au plus près du Jardinier  
Depuis 1946

Styliste visagiste  
Beauté  
Parfums

**COIFF'ELLE ET LUI**

9 rue de la Paix 44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 92 96 E-mail : coiffelleetlui@orange.fr

**S.A.R.L. PÉNISSON**  
MAÇONNERIE NEUF & RENOVATION  
Tél: 02 40 31 92 84 / Fax: 02 40 31 97 90  
E-mail: [sarlpennisson@orange.fr](mailto:sarlpennisson@orange.fr)

ZAC du petit Gast  
3, rue des Bâtisseurs 44140 La Planche

**Stéphanie Gillaizeau**  
Réflexologie plantaire, palmaire  
Faciale, auriculaire et combinée

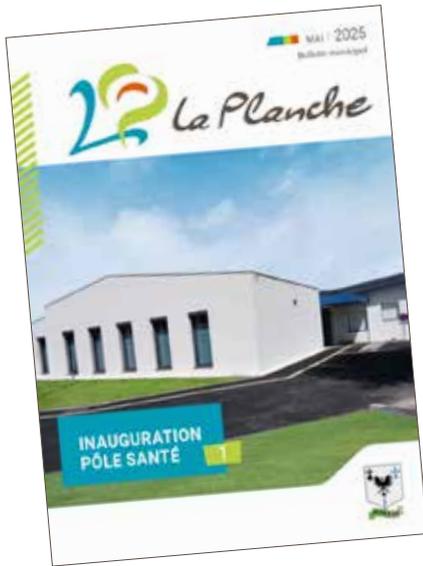
Consultations sur Rendez-Vous :  
- À domicile  
- À l'espace Terre de Soins | Remouillé (44)  
- En entreprise

06 79 34 45 92  
contact@stephanierflexologue.fr  
stephanierflexologue.fr

**ROY MAXIME**

PLAQUISTE  
JOINTEUR  
PLATRIER  
STAFF  
NEUF ET RENOVATION

**ROY MAXIME**  
06 84 87 30 39  
44140 LA PLANCHE  
CONTACT@RM-PLAQUISTE.FR  
WWW.RM-PLAQUISTE.FR



# sommaire

■ Édito .....	3
■ Conseil municipal .....	4
■ Informations municipales .....	9
■ Vie des écoles .....	11
■ Vie des associations .....	13
■ Vie sportive .....	15
■ Divers .....	16
■ Focus .....	17

#### LA PLANCHE INFOS :

Publication mensuelle de la Mairie de La Planche  
 Nombre d'exemplaires : 750  
 Tél : 02.40.31.92.76 / Fax : 02.40.31.98.20  
 E-mail : mairie@laplanche.fr

## Edito

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de l'agrandissement du Pôle Santé,  
**LE SAMEDI 10 MAI**  
 à partir de 12h.

***Nous vous attendons nombreux, professionnels de la santé et patientèle !***



## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2025

Comme les années passées, nous vous proposons une présentation simplifiée des budgets réalisés en 2024 et du prévisionnel 2025. Le résultat de clôture en Investissements 2024 présente un excédent de 1 408 930,28 € tandis que l'excédent de fonctionnement est de 595 619,11€. Ces excédents s'expliquant principalement par la non réalisation de l'investissement culturel et du report fait pour l'aménagement de la voirie.

### 1/ Présentations des budgets 2024 et prévisionnel 2025 Fonctionnement – Budget Principal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES			
NATURE DES DEPENSES	BP Initial 2024	CA 2024	BP 2025
Charges à caractère général (électricité, eau, contrats de prestations...)	625 000,00 €	628 176,45 €	663 300,00 €
Charges de personnel	950 000,00 €	925 420,17 €	970 000,00 €
Atténuation Produits et Autres Charges	316 000,00 €	308 552,35 €	243 800,00 €
Charges financières	25 000,00 €	21 572,21 €	16 000,00 €
Charges exception.	507,45 €	6 685,82 €	2 407,45 €
Opérations d'ordre	492,55 €	492,55 €	492,55
<b>TOTAL</b>	<b>1 917 000,00 €</b>	<b>1 890 899,55 €</b>	<b>1 896 000,00 €</b>
BUDGET DE FONCTIONNEMENT – RECETTES			
NATURE DES RECETTES	BP Initial 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Excédent Fonctionnement N-1 Resté</b>	<b>146 000,00 €</b>	<b>146 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Impôts et Taxes	1 328 012,53 €	1 332 297,53 €	1 349 655,00 €
Dotations et Participations (Etat)	629 475,13 €	640 259,48 €	626 795,00 €
Atténuations de charges, produits de services	240 447,78 €	252 588,41 €	252 025,00 €
Autres produits de gestion courante et produits financiers	31 731,56 €	115 373,24 €	37 525,00 €
Opérations d'ordre	6 330,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 381 997,00 €</b>	<b>2 486 518,66 €</b>	<b>2 266 000,00 €</b>
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>464 997,00 €</b>	<b>595 619,11 €</b>	<b>370 000,00 €</b>

### 2/ Présentations des budgets 2024 et du prévisionnel 2025 Investissements – Budget Principal

SECTION INVESTISSEMENTS - DEPENSES				
ENVELOPPES INVESTISSEMENTS	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025
<b>BATIMENTS</b>	<b>168 788,76 €</b>	<b>96 543,69 €</b>	<b>2 790,00 €</b>	<b>91 740,00 €</b>
Espace jeunes				1 500,00 €
Logement communal rue de la Paix				5 000,00 €
Logement communal rue des Ajoncs				6 000,00 €
Ecole publique			2 790,00 €	23 890,00 €
Restaurant scolaire				1 000,00 €
Mairie				10 000,00 €
Mezzanine salle sports				4 000,00 €
Maison de l'Enfance toiture				40 350,00 €
Centre J BREL	199 024,42 €	30 409,61 €	27 826,67 €	27 826,67 €
<b>NOUVEAU CENTRE CULTUREL</b>				<b>750 902,29 €</b>
<b>COMPLEXE ENFANCE : Photovoltaïque</b>	<b>207 090,00 €</b>	<b>54 415,90 €</b>		<b>195 000,00 €</b>
ETUDE DEPLACEMENT "EPI SERVICE"	8 140,00 €	8 058,00 €		
<b>VOIRIE</b>	<b>28 403,46 €</b>	<b>31 575,13 €</b>		<b>84 200,00 €</b>
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	<b>10 700,00 €</b>	<b>6 025,17 €</b>		<b>8 000,00 €</b>
<b>TERRAIN DE FOOTBALL (Robot tondeuse)</b>	<b>90 000,00 €</b>	<b>3 452,40 €</b>		<b>12 400,00 €</b>
<b>ENVIRONNEMENTS (FLEURISSEMENTS)</b>	<b>8 475,00 €</b>			<b>3 000,00 €</b>
<b>EQUIPEMENTS PUBLICS</b>	<b>661 693,68 €</b>	<b>257 245,68 €</b>		<b>418 500,00 €</b>
Réserves Foncières	658 000,00 €	255 252,00 €		377 000,00 €
cimetière + chemin vers Clérissière	3 693,68 €	1 993,68 €		41 500,00 €
<b>MATERIELS DE SERVICES</b>	<b>31 449,68 €</b>	<b>26 025,72 €</b>		<b>18 740,00 €</b>
<b>AUTRES OPERATIONS DIVERS</b>	<b>19 620,00 €</b>	<b>4 680,00 €</b>	<b>13 320,00 €</b>	<b>15 630,00 €</b>

Modif PLU 15 960 schema directeur Eaux Pluviales 3 660	19 620,00 €	4 680,00 €	13 320,00 €	15 630,00 €
<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>1 433 385,00 €</b>	<b>518 431,30 €</b>	<b>43 936,67 €</b>	<b>1 625 938,96 €</b>
<b>AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>BP 2024</b>	<b>CA 2024</b>	<b>BP 2025</b>	
REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS	130 130,00 €	130 130,00 €	130 130,00 €	
REMBOURSEMENT EPF - ACQUISITION BREL			16 300,00 €	
REMBOURSEMENT ANTICIPE PRETS (reserve)	738 025,00 €	0,00 €	618 025,00 €	
PRÊT FAIT AU POLE SANTE 20 ANS	190 000,00 €		156 606,04 €	
<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>1 058 155,00 €</b>	<b>130 130,00 €</b>	<b>921 061,04 €</b>	
SECTION INVESTISSEMENTS - RECETTES				
RECETTES D EQUIPEMENTS	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>125 708,73 €</b>	<b>11 578,00 €</b>	<b>125 708,73 €</b>	<b>125 708,73 €</b>
Espaces Jeunes	13 117,06 €	0,00 €	13 117,06 €	13 117,06 €
Panneaux Photovoltaïques	112 591,67 €	0,00 €	112 591,67 €	112 591,67 €
Voirie Amendes de police	0,00 €	11 578,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>RECETTES FINANCIERES</b>	<b>41 704,95 €</b>	<b>28 555,20 €</b>		<b>47 225,46 €</b>

Madame le Maire indique que les dépenses de fonctionnement sont réparties comme suit : 49% des dépenses sont relatives aux dépenses de personnel, 33% des dépenses sont relatives aux charges à caractère général et 16% des dépenses sont relatives aux atténuations de produits et autres charges.

Concernant les recettes de fonctionnement, 57% de ces recettes proviennent des impôts et taxes, 27% des recettes de fonctionnement sont relatives aux dotations et participations, 11% de ces recettes sont relatives aux atténuations de charges et produits de services tandis que 5% des recettes correspondent aux autres produits de gestion courante et produits financiers.

Concernant les dépenses d'investissement, plusieurs d'entre elles n'ont pu être réalisées en raison de l'absence de directeur des services techniques pendant quasiment six mois au sein de la collectivité.

Madame le Maire tient à indiquer que la situation financière de la commune est saine. Les recettes parviennent à couvrir les dépenses de fonctionnement ainsi que les emprunts. Il est expliqué que sur 100 €, 86 € sont utilisés pour couvrir ces dépenses de fonctionnement ainsi que les emprunts et 14 € sont mis de côté par la collectivité pour permettre les investissements. M. Benoit Limousin précise que dans les faits cela démontre une capacité d'autofinancement qui est bonne mais également que les remboursements de capital sont faibles puisque les investissements ont, pour beaucoup, été reportés. La situation financière saine nous permet tout de même de dire que ces investissements finiront par voir le jour. Madame le Maire, ordonnateur des dépenses et des recettes, ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal décide d'approuver, à l'unanimité, le Compte Administratif 2024 du budget de la commune de La Planche ainsi arrêté.

## ENFANCE / JEUNESSE

### TARIFS 2025/2026 DU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame Giraudet, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, présente aux élus du conseil municipal la proposition d'évolution des tarifs pour le service de restauration scolaire à compter de la rentrée de septembre 2025. La commune porte actuellement la charge de ce service à hauteur de 52,31% pour l'année 2024 (47,69 % porté par les familles et par l'Etat via le « dispositif cantine à 1 € »). Il est précisé que les dépenses liées à la fourniture des matières premières ont été bien maîtrisées mais que le restaurant scolaire a connu une baisse de sa fréquentation, liée à une baisse des effectifs dans les établissements scolaires. L'équilibre souhaité est à minima de tendre vers une charge supportée par la collectivité de l'ordre de 50%. Pour ce faire, la Commission Enfance propose, pour la prochaine rentrée, une augmentation de 2% des tarifs du restaurant scolaire. Madame Valérie Giraudet précise que, comme depuis le début du mandat, de faibles

augmentations sont proposées chaque année afin de ne pas se retrouver avec de fortes hausses certaines années. Par ailleurs, elle précise que le dispositif «cantine à 1 €» a été étendu à une nouvelle tranche.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider l'ensemble des tarifs ci-dessous pour l'année scolaire 2025-2026 :

Enfants de la Commune	Quotients familiaux	2025-2026
	Moins de 401 €	3.15€ 1€*
	De 401 € à 600 €	3.48€ 1€*
	De 601 € à 800 €	3.74€ 1€*
	De 801 € à 1 000 €	4.13€ 1€*
	De 1 001 € à 1 200 €	4.34 €
	De 1 201 € à 1 400 €	4.54 €
	De 1 401 € à 1 600 €	4.74 €
	De 1 601 € à 1 800 €	4.95 €
	De 1 801 € à 2 000 €	5.15 €
	Plus de 2 001 € ou QF Inconnu	5.36 €
<b>Repas Exceptionnel (non réservé dans les détails)</b>		Tarif de la tranche de quotient familial + 20%
<b>Enfants Hors Commune</b>		Tarif de la tranche de quotient familial + 20%
<b>Panier repas parental pour les enfants ne pouvant pas disposer d'un repas adapté par nos services (Frais de fonctionnement/encadrement)</b>		1,00 € si QF<1001 1,50 € si QF>1000
<b>Repas adulte</b>		7,15 €
<b>Pénalité de retard de dépôt de dossier d'inscription</b>		+ 1€ par repas/enfant sur le premier mois de facturation

(\*) Tarif social appliqué sous condition de conversionnement avec l'Etat au dispositif d'aide « Cantine à 1 € ».

## PARTICIPATION 2025 AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les crédits ayant été revalorisés l'an passé, afin de tenir compte de l'inflation, notamment sur le coût du transport, la commission enfance propose de ne pas augmenter les crédits alloués à l'école publique pour l'année 2025. Cela donne un total de 17 047,55 € (soit environ 121 € par élève) pour l'année 2025 contre un total de 18 769,50 € pour l'année 2024.

Le conseil municipal entérine cette proposition à l'unanimité.

## MISE EN PLACE DU DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Madame Giraudet, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, présente aux élus du conseil municipal le dispositif «argent de poche». Ce dispositif crée la possibilité pour des adolescents de 16 à 18 ans d'effectuer des missions de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie, et de recevoir en contrepartie une indemnisation (15 euros pour une mission de 3 heures). Les missions ne peuvent en aucun cas se substituer à des emplois existants et le financement est assuré par la collectivité, promoteur de l'action. La durée des missions est de trois heures effectives par demi-journée. Le nombre de chantiers autorisé par jeune, n'est pas limité mais une priorité sera donnée aux jeunes participant pour la première fois (ou ayant un nombre de participation plus faible). Les missions peuvent être consécutives ou non. La collectivité se réserve le droit de varier le nombre de missions en fonction des possibilités d'encadrement et dans la limite des crédits alloués. La commune devra désigner un responsable qui supervisera les jeunes pendant leurs missions et leur offrira une formation ou un accompagnement (agents ou élus de la collectivité). L'objectif est de permettre aux jeunes de se créer une première expérience professionnelle, de s'impliquer au sein de

sa commune et de recevoir en retour une valorisation pécuniaire. Les jeunes participants devront résider à La Planche, être âgés de 16 à 18 ans non révolus et signer un contrat de mission avec la commune.

## RÈGLES DES MISSIONS «ARGENT DE POCHE» :

- Les missions revêtent un caractère éducatif et formateur pour les jeunes, dans une démarche citoyenne.
- Les organisateurs des missions s'engagent à déléguer sur les sites concernés l'encadrement pédagogique et technique approprié lors du déroulement de la mission.
- Il est de la responsabilité du jeune de se présenter avec des vêtements et des chaussures adaptés à la nature des travaux qui lui sont confiés.

Pour la commune de La Planche, il sera proposé plusieurs missions sur les thèmes suivants avec pour objectif l'implication des jeunes dans un travail d'utilité communale :

- embellissement du cadre de vie / entretien des espaces publics : nettoyage du cimetière, entretien espaces verts, ...
- entretien des bâtiments communaux : nettoyage des bâtiments, travaux simples de réparation, ...
- aide dans les équipements publics : nettoyage de l'école publique, archivage/inventaire en mairie, ...

**PUBLIC VISÉ** : le dispositif s'adresse à l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 18 ans exclusivement domiciliés à La Planche. Seront prioritaires les jeunes qui n'ont pas participé au dispositif ou ayant le moins de participation.

## CRITÈRES D'INSCRIPTION :

- Les jeunes intéressés doivent remplir le dossier d'inscription pour participer aux missions.
- La mixité garçon/fille sera respectée autant que possible.
- Les missions seront proposées principalement sur des mercredis, samedis et durant les vacances scolaires.
- L'indemnité forfaitaire est fixée à 15 euros par demi-journée. L'indemnité est exclue de l'assiette des cotisations sociales.

## DÉMARCHES :

Le Service Enfance-Jeunesse informera les jeunes Planchots sur les dates d'ouvertures des campagnes d'inscription. Les dossiers de candidature seront à télécharger sur le site Internet de la commune ou à récupérer et à retourner en mairie. L'ordre d'arrivée des dossiers complets sera déterminant dans l'attribution des missions aux jeunes. Monsieur Romain Couprie demande comment a été fixé le tarif de rémunération de 15 €. Madame Valérie Giraudet indique que la commission s'est basée sur le tarif qui était subventionné par la CAF à l'initial. De plus, il s'agit du tarif pratiqué par les communes alentours. Monsieur Corentin Baudry indique qu'il s'agit d'un taux horaire plus élevé que ceux proposés actuellement aux apprentis dans le secteur du bâtiment par exemple. Madame le Maire ajoute qu'il s'agit d'une première expérience dans le monde professionnel et qu'il faut que la motivation soit autre que financière. Ce dispositif vise à encourager les jeunes à s'investir dans notre commune. C'est un dispositif qui reste intéressant pour des jeunes qui ne peuvent pas encore être embauchés au regard de leur âge. Il va être fait en sorte que chacun puisse participer.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de la mise en place du dispositif «argent de poche».

## QUESTIONS DIVERSES

### ANNUAIRE DES PRODUCTEURS

Sous la directive de CSMA et du référent PCAET, il a été proposé à l'ensemble des communes de réaliser un annuaire des producteurs agricoles pour le territoire de l'agglo. Un courrier va être envoyé à l'ensemble des producteurs de la commune afin de savoir s'ils souhaitent être référencés.

### JUMELAGE - DÉLÉGATION ITALIENNE

Par un mail récent, le comité de jumelage de la commune a informé Madame le Maire de la venue d'une délégation, en provenance de Colonna, le 30 mai prochain. Cette délégation comprendra le maire, son adjointe au jumelage ainsi que des enseignants et des élèves d'une dizaine d'années, soit au total une douzaine de personnes. La délégation repartira le 2 juin.

### NOUVEAU CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF

Les associations ont été reçues par la municipalité afin qu'elles exposent leurs sollicitations concernant ce lieu. Il a été convenu :

- Une salle commune d'environ 120 m<sup>2</sup> pour accueillir le musée, la musique, la chorale et la bibliothèque.
- une bibliothèque d'environ 100 m<sup>2</sup> qui s'ouvrirait sur la salle commune.
- une salle d'environ 30 m<sup>2</sup> pour la musique.
- un hall d'entrée
- un bâtiment type hangar pour l'ACDC, l'Outil en main et l'APE.

Ce projet sera présenté et détaillé lors du conseil municipal d'avril.

Madame le Maire précise que la commune vient de perdre la subvention d'environ 158 000 € provenant de l'Agglo dans le cadre du CRTE. En effet, en raison des délais de réalisation du projet, la collectivité ne peut plus bénéficier de cette somme.

### REPAS DES AINÉS

Bilan extrêmement positif avec plus de 128 personnes présentes à ce repas.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

### SUBVENTIONS COMMUNALES 2025 AUX ASSOCIATIONS

Madame JOLY-PIVETEAU, Maire, présente au Conseil Municipal les propositions de la commission subvention aux associations pour les subventions aux associations pour l'année 2025.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS CLASSIQUES	ADMR	2 000.00 €
	AMICALE MUSIC	150.00 €
	AMICALES DES POMPIERS	1 800.00 €
	ASSO LE CERNO VERTOU	90.00 €
	BIBUO. Les amis du livre	1 600.00 €
	MUSEE DE LA CHANSON	300.00 €
	RESTO DU CŒUR	300.00 €
	SECOURS CATHOLIQUE	300.00 €
	SSIDPPA (Fleurs des Champs)	625.00 €
	SAAD (Fleurs des Champs)	625.00 €
Total	7 790.00 €	
SPORT	ASVP	2 700.00 €
	BASKET	2 000.00 €
	FAN DE DANSE	1 500.00 €
	JUDO	1 200.00 €
Total	7 400.00 €	
SUBVENTIONS RECURRENTES	ACDC	3 600.00 €
	ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE	810.00 €
	Outils en Main	1 000.00 €
	Arc en ciel	3 500.00 €
	Total	8 910.00 €
TOTAL SUBVENTION	24 100.00 €	

Monsieur Benoit Limousin sollicite des explications sur la façon dont sont déterminés les montants de subvention pour chacune des associations. Madame le Maire rappelle que la commission d'attribution des subventions favorise l'aide aux associations qui sont orientées vers la jeunesse et le développement culturel, sportif et associatif des enfants. Il s'agit d'une orientation qui avait été définie en début de mandat et rappelée chaque année. Chaque attribution de subvention est réalisée en fonction de l'analyse poussée de la situation financière de chaque association ainsi qu'en fonction d'un calcul dépendant du nombre de jeunes de moins de 18 ans Planchot adhérent à l'association.

Concernant l'Amicale des pompiers, Madame le Maire indique que le montant de subvention attribué correspond au montant des assurances réglé par l'association.

Concernant la bibliothèque, Madame le Maire informe qu'il faudra prévoir, l'an prochain, une dépense plus importante puisque la bibliothèque a besoin d'un logiciel plus performant et plus intuitif lui permettant de se connecter avec les bibliothèques alentours et de faciliter la gestion de son service. Le coût de ce logiciel a été estimé à environ 8 000 € et des échanges avec la bibliothèque devront être menés afin d'envisager le financement de logiciel.

Concernant l'Outil en main, Madame le Maire indique qu'il est proposé de ne verser que 1 000 euros de subvention et de conserver, en réserve, une enveloppe de 1000 euros si l'association rencontre des difficultés en cours d'année. Cette proposition s'explique par le fait que l'an passé, le budget de l'association s'équilibrait avec un excédent important.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

### FIXATION D'UNE ENVELOPPE DE DONS EN CAS DE CRISE EXCEPTIONNELLE OU IMPRÉVUE

La commune de La Planche souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, au soutien de potentielles actions de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire. La commune de La Planche alloue donc une enveloppe de 1 000 € disponible pour de telles causes. De même, des situations exceptionnelles ou imprévues peuvent survenir et entraîner des besoins urgents de financement pour les associations. Il est de l'intérêt de la commune de soutenir ces structures dans les moments de crise pour maintenir leur activité et leur impact social. Il est ainsi proposé de créer une enveloppe budgétaire annuelle dédiée aux dons exceptionnels aux associations d'un montant de 2 000 €. L'attribution de ces dons sera décidée par le Maire, sur demande motivée d'une association, justifiant une situation de crise ou d'imprévu. Monsieur Romain Couprie souhaite obtenir des précisions sur les aides humanitaires qui pourraient être accordées. Est-il question d'aider la France, les communes voisines, le monde entier ? En effet, cette somme pourra aider suivant les catastrophes naturelles survenant soit à nos portes, soit en outre-mer ou à l'étranger. Monsieur Christophe Batard s'interroge sur le fait de savoir si, malgré le vote de cette enveloppe, le conseil municipal sera à nouveau sollicité afin de valider son attribution à telle ou telle cause. Madame le Maire indique qu'il s'agit aujourd'hui de prévoir budgétairement la somme mais que l'avis du conseil municipal sera sollicité afin de déterminer son attribution. Monsieur Benoit Limousin demande si une enveloppe supplémentaire pourra toujours être allouée si cette enveloppe de 1 000 € est rapidement consommée au cours de l'année. Madame le Maire indique que cela pourra faire l'objet d'une nouvelle délibération en conseil municipal. Monsieur Gautier Walsler demande si les autres communes votent une telle enveloppe pour venir en aide aux communes voisines ? Madame le Maire indique qu'a priori non mais qu'en cas de crise importante sur le territoire, il paraît évident que l'aide proviendra nécessairement des communes des alentours qui seront, sans aucun doute, solidaires. Madame le Maire rappelle que cette enveloppe est soumise au vote car par le passé, des aides avaient été sollicitées pour l'Ukraine ou la Turquie. Une délibération avait alors dû être passée au conseil. Ainsi, il semble plus opportun de déterminer un montant de subvention en amont afin de pouvoir intervenir en cas de situation d'urgence.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

## SUBVENTION A L'OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS

Considérant la décision de Clisson Sèvre et Maine Agglo de transférer cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 aux communes, L'OIS est une association réunissant les communes de l'ancien canton, et qui propose des activités pendant les vacances scolaires (cirque, laser-games, poney, trampoline) aux enfants du CP à la 5<sup>ème</sup>. Pour fonctionner, l'association sollicite une subvention de 0,188 € par habitant pour l'année 2025 (population légale 2025 : 2 829), soit 531,85 € pour la commune, arrondi à 535 euros sur proposition de la commission subventions.

Madame Angélique Bouchaud précise que l'OIS propose quatre activités sur l'année, et, au regard de la fréquentation, touche une vingtaine de familles planchottes.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

## DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2025

La réalisation d'une liaison douce et sécurisée a été prévue budgétairement sur l'exercice 2025 et fait l'objet de la présente demande de subvention au titre des amendes de police. Pour ce faire, le programme d'investissement voirie 2025 prévoit :

Busage :

- Installation de tuyaux Ecopal (diamètre 300 mm) sur 42 mètres linéaires (ML).
- Pose de 8 têtes de buses sur 4 segments de 9 mètres.

Décapage et grattage végétal :

- Décapage de la végétation sur 660 ml (2,5 m de large, 20 cm d'épaisseur).
- Travail spécifique en bourg : 70 ml de décapage et 200 ml de grattage.

Installation de géotextile :

- Pose sur l'intégralité du chemin (largeur : 2,5 m).

Empierrement :

- Création d'un chemin en pierre (épaisseur : 20 cm) avec finition en 0/20 sur 5 cm sur 660 ml.

Déplacement de vanne d'irrigation :

- Repositionnement selon de nouvelles spécifications.

Tranchée :

- Réalisation d'une tranchée sur 80 ml.

Le montant prévisionnel de ces travaux est de 33 153,60€ HT, soit 41 442 € TTC. Les travaux sont prévus au 3<sup>ème</sup> trimestre 2025. La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 3 semaines. Madame le Maire propose donc de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention, au titre des amendes de police, pour ce projet d'aménagement dont le coût est estimé à 33 153,60 € HT.

Madame le Maire précise que ce cheminement a pour vocation la sécurité routière des piétons, des vélos et que, pour cette raison, ce projet entre dans le champ des subventions attribuées au titre des amendes de police. Madame Virginie Batard demande s'il est désormais certain que ce cheminement voit le jour. Madame le Maire indique que tout le cheminement a été borné, à l'exception d'une parcelle dont les propriétaires ne sont pas sur place, et que les agriculteurs ne posent pas de difficultés, à ce jour, pour la vente des parcelles. Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Pour permettre l'élaboration du budget primitif 2025, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur la fixation des taux des impôts locaux de Taxe foncière bâti et non bâti et sur la taxe d'habitation pour 2025. Pour rappel, en 2024, le taux de la Taxe Foncière Bâtie et non bâtie a été augmenté de 1% et sont donc les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 36,10%.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 48,91%.

En 2023, la commune est redevenue maître dans la fixation du taux de la taxe d'habitation qui ne concerne désormais que les logements vacants et les résidences secondaires. Le taux de la taxe d'habitation est de 18,81%.

Les recettes attendues en 2025 sans augmentation de la fiscalité sont de :

- 911 628 € au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.
- 5 624 € au titre de la taxe d'habitation
- 240 098 € au titre du FNGIR, allocations compensatrices et coefficient correcteur.

Les produits prévisionnels issus des impositions locales et allocations compensatrices sont donc, pour l'année 2025, de 1 157 350 €. Pour information, entre 2021 et 2025, les charges de personnel ont augmenté de 15% (sans recrutement de nouveau personnel), tandis que les charges à caractère général ont augmenté de 23% sur cette même période. En parallèle à cela, les recettes issues de l'imposition et des dotations ont augmenté de 18% entre 2021 et 2025. La dynamique des charges étant importante et afin de pouvoir continuer à dégager un autofinancement permettant le financement des investissements municipaux, il est proposé au conseil municipal d'augmenter la fiscalité de 1% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et pour la taxe d'habitation. Cette augmentation permettra d'enregistrer des recettes prévisionnelles supplémentaires de fiscalité de l'ordre de 9 152 €.

Le Conseil Municipal a discuté de la proposition d'augmentation de 1% des taux des impôts locaux pour 2025, avec les conséquences sur le budget de la commune et la situation des ménages. Plusieurs échanges ont eu lieu suite à cette proposition.

Monsieur Bernard Hervouet soulève la question de l'augmentation des bases fiscales, qui ont augmenté de 1,7%. Il en conclut que l'augmentation proposée des impôts, de 1%, représente en réalité une hausse globale de 2,7 %.

Madame Rachél Drouet s'interroge sur l'avancement du projet de panneaux photovoltaïques et de la mise en place de l'autoconsommation pour l'école, le restaurant scolaire et la Maison de l'Enfance. Monsieur Jean-Paul Hervouet répond que le projet est en cours, mais précise qu'il faudra environ 10 ans pour amortir l'investissement dans ces panneaux solaires par le biais de l'autoconsommation. Mme Rachél Drouet indique simplement que ce projet reste un levier permettant à terme de réduire les charges. Monsieur Jean-Paul Hervouet confirme l'idée, tout en soulignant les calculs effectués à l'époque, et Madame le Maire ajoute que ces calculs ne prenaient pas en compte les périodes d'occupation des bâtiments et les saisons. De plus, il ne faudra pas oublier, dans le coût total de l'opération, les travaux effectués de renforcement des toitures en 2024. Madame Virginie Batard soulève la question de l'utilité réelle du projet photovoltaïque. Elle s'interroge sur la pertinence de cette initiative au regard des priorités financières de la commune et du retour sur investissement. Monsieur Romain Couprie revient sur la promesse initiale des élus de ce conseil municipal d'une augmentation des impôts de seulement 6% sur 6 ans, tandis qu'avec cette augmentation proposée pour 2025, les impôts auraient augmenté de 9 %. Il reconnaît la situation particulière liée à la conjoncture économique, mais insiste sur le fait que, cette augmentation de 1% et donc ces 9 000 euros supplémentaires pour le budget de la commune, sont très peu au niveau communal mais peuvent représenter une somme importante pour les ménages. Il mentionne également les recettes supplémentaires de 14 000 € reçues l'an passé du fait de la fin de l'exonération de la taxe d'aménagement pour la résidence fleurs des champs. Madame le Maire rappelle que l'augmentation initiale envisagée en début de mandat de 6% correspondait à une inflation d'un montant similaire sur 6 ans, sur la base de l'inflation des dix dernières années. Or, la réalité montre une inflation de plus de 13%, en grande partie du fait de la crise économique. Elle indique aussi qu'une hausse de près de 25% des charges à caractère général, non pas pour de nouvelles compétences, mais simplement de hausse des contrats ou par exemple de l'électricité qui à elle seule est passée de 65 000 € à 130 000 €. Elle souligne ainsi la nécessité d'ajuster les taux fiscaux

face à l'augmentation toujours très importantes des charges que le seul levier dont disposent les communes pour financer leurs besoins reste l'augmentation de la taxe foncière. Madame Laurence Douchez exprime une inquiétude concernant la communication envers les contribuables. Elle remarque que la commune, au même titre que l'Etat, demande des efforts financiers aux contribuables sans pour autant offrir de nouveaux services. Elle souligne que les contribuables n'ont pas de moyen d'exprimer leurs avis sur ces décisions. Madame le Maire défend la qualité des services publics offerts, mais fait remarquer que les citoyens ne réalisent pas toujours les coûts associés aux services fournis. Madame le Maire indique par ailleurs qu'il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité en 2026. Monsieur Benoit Limousin lui demande la raison. Madame le Maire répond que l'année 2026 étant une année électorale, il serait difficile de justifier une hausse des taux, étant donné que les élus ne seront plus en fonction après le 15 mars de cette même année et ne pourront pas proposer de nouveaux projets alors qu'un nouveau conseil se mettra en place avant la fin mars. Monsieur Benoit Limousin réagit à l'argument, affirmant que la décision de ne pas augmenter les impôts en 2026 ne doit pas influencer la décision de cette année. Il estime que le raisonnement ne doit pas reposer sur une certitude quant aux choix futurs. Madame Virginie Batard souligne que l'idée d'une augmentation des taux d'imposition en 2026 semblerait effectivement compliquée à défendre, puisque l'équipe municipale actuelle sera alors sortante. Monsieur Benoit Limousin répète que le choix de ne pas augmenter les impôts en 2026 ne doit pas être un facteur dans la décision de cette année. De plus, il ajoute que le conseil municipal ne connaît pas la situation économique de 2026 et qu'une hausse des taux d'imposition pourrait parfaitement se justifier si de nouveaux services sont, en parallèle, proposés à la population.

Le conseil municipal entérine cette proposition avec 8 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions. Madame le Maire exprime sa compréhension face à l'agacement exprimé par certains conseillers municipaux et contribuables. Elle souligne la complexité des décisions prises en matière de fiscalité locale, tout en cherchant à équilibrer les besoins financiers de la commune et l'impact sur les citoyens.

## NOUVEAU CENTRE CULTUREL

### LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION : MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR CONSTRUCTION D'UN ESPACE CULTUREL

Madame le Maire expose au conseil municipal le projet de construction d'un espace culturel neuf au niveau du parc de la jeunesse. Madame le Maire indique que pour la réalisation du projet, il sera nécessaire de passer des marchés de prestations de services et de travaux. Les honoraires seront établis sur la base d'une mission de base et comprendront également le dépôt des dossiers de demandes d'autorisation de travaux. La maîtrise d'oeuvre s'assistera de bureaux d'études spécialisés afin de répondre à la demande. Le coût prévisionnel des travaux, tout corps d'état confondu est de 1 440 000 € HT. Ce montant ne comprend pas les frais annexes et honoraires (MOE, SPS, CT, assurances, etc.). Il comprendra l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du projet et compris dans le programme.

Madame le Maire indique que le coût prévisionnel des différents marchés est estimé à :

- Maîtrise d'oeuvre : 217 125.00 € HT,
- Contrôle technique, Sécurité et Prévention de la Santé (SPS), Diagnostic, Géomètre : Étude géotechnique (étude de sol) 23 000 € HT,
- Travaux : 1 140 000.00 € HT,
- Divers et aléas : 107 375 € HT,

Soit un coût global de l'opération de 1 787 500 € HT.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

Madame Angélique Bouchaud soulève la question de la dimension

des pièces, demandant si celles-ci ont été validées en concertation avec les associations lors du comité de pilotage (COPIL). Monsieur Benoit Limousin répond que les dimensions ont bien été abordées et ajustées en fonction des échanges avec les associations. Si la question est de savoir si les associations ont toutes accepté ces surfaces, la réponse est non puisqu'elles auraient, pour certaines, préféré des espaces plus grands. Mais, au regard des contraintes budgétaires de la collectivité, il n'a pas été possible de répondre à toutes leurs demandes.

Monsieur Jean-Paul Hervouet ajoute que les associations sont au courant de ces surfaces qui leur ont été présentées. Madame le Maire présente les grandes lignes de l'aménagement de l'espace culturel :

- Salle de musique : 30 m<sup>2</sup>, avec une attention particulière à l'acoustique.
- Salle commune : un espace partagé qui pourra être occupé par les associations, dont le musée, la bibliothèque, la musique, la chorale et l'Outil en main.
- Bibliothèque : penser à prévoir une évolution future de la bibliothèque en médiathèque, pour s'adapter aux besoins futurs.
- Hall : Il y a une réticence à intégrer la réalisation d'une kitchenette dans le programme en raison des coûts élevés associés. Les branchements devront être prévus mais celle-ci pourra ensuite être réalisée en régie.
- Sanitaires : il est envisagé d'intégrer des récupérateurs d'eau pluviale pour l'usage dans les toilettes. Cependant, Monsieur Corentin Baudry soulève la question de la rentabilité de cette solution, en expliquant que cela nécessiterait un double circuit (puisqu'en cas de panne, le réseau normal devrait intervenir). Monsieur Bernard Hervouet suggère de se renseigner sur l'obligation éventuelle d'installer ce type de système. Monsieur Benoit Limousin propose que cet élément soit inclus dans le projet pour éventuellement l'enlever si la solution s'avère non viable.

Des remarques ont été formulées concernant la hauteur utile du bâtiment hangar (4,50 m) et la charge d'exploitation des sols (400 daN/m<sup>2</sup>). Monsieur Christophe Batard suggère l'installation d'un disjoncteur de coupure générale des lumières, afin d'éviter de laisser des éclairages allumés par inadvertance. Madame Angélique Bouchaud s'interroge sur le matériel et les équipements prévus dans le marché. Madame le Maire précise que les aménagements de la bibliothèque seront pris en charge par la commune, mais que si d'autres associations souhaitent des équipements supplémentaires, elles devront les financer par leurs propres moyens et opter pour des éléments démontables. Monsieur Benoit Limousin précise qu'il a été décidé d'intégrer une étude de faisabilité pour le parking déjà existant, qui sera réalisée par le maître d'oeuvre (MOE). Cette étude permettra de déterminer les obligations réglementaires en matière de stationnement, en prenant en compte des éléments comme les ombrières et la loi sur l'eau. Cette étude se déroulera en parallèle de la mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux du centre culturel. Madame le Maire complète par la problématique du parking qui est pour l'heure perméable et dont l'imperméabilisation pourrait poser souci. Il précise par ailleurs que le montant des travaux a été déterminé et permet d'établir les coûts annexes du projet. Le coût global prévisionnel pour l'opération est estimé à environ 2 200 000 € TTC, alors que le budget alloué est de 2 500 000 € TTC, en incluant le parking. Bien qu'il aurait été envisageable de lancer le projet du parking en même temps que les travaux de l'espace culturel pour réaliser des économies d'échelle, cette option a été abandonnée en raison des incertitudes financières. Le marché du parking sera donc lancé ultérieurement. Concernant le choix du maître d'oeuvre, Monsieur Benoit Limousin rappelle qu'il a été décidé de ne pas faire appel à un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage), mais plutôt de choisir un maître d'oeuvre qui sera responsable de la conception du projet, du dépôt du permis de construire, et de la gestion des appels d'offres pour les travaux. Le planning prévisionnel va être légèrement ajusté, mais les démarches avancent. Madame le Maire précise que les associations ne seront pas associées à l'évolution du projet, mais uniquement à une présentation de celui-ci. Elle justifie cette décision par la complexité de la gestion des avis de plusieurs associations, ce qui pourrait créer des conflits. Le Conseil Municipal est d'accord avec cet avis, soulignant qu'il y a déjà eu de nombreuses consultations avec les associations avant cette phase.

Le conseil municipal adopte cette proposition par 16 voix pour et 2 abstentions.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## AGENDA DU MOIS

- 08 mai ▶ Commémoration du 8 mai 1945
- 10 mai ▶ Inauguration agrandissement Pôle Santé
- 10 mai ▶ Soirée retour en enfance - LPVB
- 23 mai ▶ Soirée d'information sur la sclérose en plaque
- 24 mai ▶ Tous en scène – Partition A 4
- 28 mai ▶ Tournoi 3 x 3 - LPVB
- 30 mai ▶ Jumelage : réception d'une délégation de Colonna



## ■ PONT DE L'ASCENSION

L'Accueil de la mairie sera FERMÉ au public le vendredi 30 et samedi 31 mai 2025



## ■ UNC – SOLDATS DE FRANCE

Commémoration du 8 MAI 2025

Défilé : départ du parking salle La Passerelle à 11h30. La fanfare «Amical'Music», les Sapeurs-Pompiers, le Conseil Municipal Enfants, accompagneront la cérémonie au monument aux morts situé dans le cimetière.

Remise de décoration au porte drapeau Michel Jageneau. Aubade et vin d'honneur offert par la municipalité. Les Planchottes et les Planchots sont vivement invités à participer à cette manifestation de mémoire.

## Rentrée 2025-2026

### Inscriptions et réinscriptions aux Transports scolaires

C'est selon votre destination. Si votre enfant habite et fréquente un établissement de Clisson Sèvre et Maine Agglo, l'inscription est à réaliser sur <https://clisson.montransportscolaire.net> du 12/05 au 05/07/2025.

Si votre enfant habite sur une des 16 communes de Clisson Sèvre et Maine Agglo et fréquente un établissement hors territoire, vous l'inscrivez auprès du service Région des Pays de La Loire sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr) du 11/06 au 15/07/2025.

Les familles auront accès à leur espace Famille et pourront suivre les inscriptions de tous leurs enfants, qu'ils prennent le car ou le train pour se rendre jusqu'à leur établissement scolaire.

**Attention** : selon votre situation, vous pourrez être amené à réaliser des inscriptions sur l'une ou l'autre plateforme, voire sur les deux dans le cas où vous avez un enfant qui fréquente un établissement du territoire et un second, un établissement hors territoire.

Attention, au-delà des dates butoir, les inscriptions restent possibles sous réserve de places disponibles. Pour les réinscriptions hors délais non justifiées, **une majoration de 30 € par enfant sera appliquée.**

Les inscriptions faites après la mi-août ne seront traitées qu'à compter de la mi-septembre.

Pour une première inscription, les familles doivent obligatoirement créer un compte et se munir d'une photo d'identité numérisée de leur enfant.

Pour les élèves en garde alternée qui effectuent les trajets depuis les 2 domiciles, une seule inscription et un seul paiement par élève sont à réaliser par un des tuteurs.

### Un titre de transport connecté

Le titre de transport est une carte magnétique. Elle sera envoyée directement au domicile de la famille après la première inscription. Cette carte sera à conserver d'une année sur l'autre et pour une durée de cinq ans (même en cas de radiation). La carte doit rester lisible et en bon état de fonctionnement. Elle est rechargée à chaque réinscription. La carte est à valider à chaque montée dans le car. **Durant le trajet, un agent de contrôle peut demander la présentation du titre.**

Le service Transports et Mobilité reste à votre disposition pour toute information concernant les transports scolaires au 02 40 54 54 66.

Retrouvez toutes les informations, actualités, tarifs, modalités de paiement, fiches horaires des transports scolaires de l'Agglo sur : [heoh-mobilite.fr](http://heoh-mobilite.fr)

# héoh!



La Mission Locale du Vignoble Nantais, appartenant à un réseau national, est une association qui accueille tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans domiciliés sur le territoire

du Vignoble nantais (30 communes). Elle a pour ambition, suite à un diagnostic personnalisé, de proposer une réponse adaptée aux besoins des jeunes. Elle intervient sur tous les champs liés à l'insertion socio-professionnelle soit par une réponse ciblée liée à une problématique d'emploi, de mobilité, de santé, de formation..., soit au travers de dispositifs (Contrat Engagement Jeunes, PACEA, Revenu Jeunes...). Des événements, des actions ou des ateliers peuvent être proposés aux jeunes pour faciliter leurs démarches. L'accompagnement mis en place est gratuit.

## Lieux de permanences

Des lieux de permanences sont ouverts sur les communes de Montbert, Vieilleville, La Haye Fouassière, Haute Goulaine, Le Loroux Bottereau, Divatte sur Loire, Saint Julien de Concelles, Gorges, Boussay, Gétigné et Vallet.

## Contact

**Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :**

**Par téléphone :** 02.40.36.09.13.

**Par mail :** [accompagnement16-25@mlvn.fr](mailto:accompagnement16-25@mlvn.fr)

**En consultant le site internet :**  
[www.missionlocalevignoblenantais.fr](http://www.missionlocalevignoblenantais.fr)

**En suivant l'actualité sur**  
[missionlocaleduvignoblenantais](http://missionlocaleduvignoblenantais) [mission\\_locale\\_vignoblenantais](http://mission_locale_vignoblenantais)

# INFORMATIONS MUNICIPALES



Vous désirez concevoir un jardin, organiser les espaces extérieurs, créer une clôture, choisir des végétaux ?

Avant de vous engager dans votre projet, dès les premières réflexions, prenez RDV avec un paysagiste du CAUE !

Lors de votre rendez-vous de 45 minutes, le paysagiste vous aide à prendre en compte les caractéristiques de votre jardin : l'existant, l'environnement dans lequel votre projet s'inscrit, la réglementation... Il permet d'imaginer les premières pistes d'évolution ou adéquation avec vos attentes et votre mode de vie. Sans investir le champ de la maîtrise d'œuvre, ces conseils sur l'aménagement de votre jardin porteront une attention particulière à la question des ressources : l'eau, la terre, le végétal, la biodiversité, et du potentiel déjà présent.

AMÉNAGER SON JARDIN

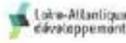
**RENCONTREZ GRATUITEMENT UN PAYSAGISTE DU CAUE**



QUEST-CE QUE LE CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique est une association d'intérêt public, intervenant notamment auprès des habitants pour promouvoir la qualité du cadre de vie.

Prendre RDV et plus d'informations : [www.cap.caue44.fr](http://www.cap.caue44.fr)



PAYS DU Vignoble nantais

## ENQUÊTE PUBLIQUE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

**Du 28 avril au 2 juin 2025**

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du vignoble nantais pour les 20 prochaines années. Venez donner votre avis !

### Dates et lieux des permanences

- Pays du Vignoble Nantais, Clisson : Lundi 28 avril de 9h à 12h
  - CC Sèvre et Loire, Vallet : Lundi 28 avril de 14h à 17h
  - Mairie de La Haye-Fouassière : Mardi 6 mai de 9h à 12h30
  - CC Sèvre et Loire, Divatte-sur-Loire : Mercredi 14 mai de 9h à 12h
  - Mairie du Loroux-Bottereau, Mercredi 14 mai de 14h à 17h
  - CA Clisson Sèvre Maine Agglo : Jeudi 22 mai de 9h à 12h
  - Mairie de Maisdon-sur-Sèvre : Jeudi 22 mai de 14h à 17h
  - Pays du Vignoble Nantais, Clisson : Lundi 2 juin de 15h à 18h
- Plus d'infos sur le site : [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)**

SYNDICAT MIXTE DU SCoT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS  
5 allée du Chantre 44190 Clisson / 02 40 36 09 10

[www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)

## COLLECTE DES DÉCHETS

**DÉCHÈTERIES : JOURS D'OUVERTURE**  
MARDI AU SAMEDI DE 9H30-12H15 ET 14 H-17H15

**JOURS DE COLLECTE POUR LES DÉCHETS**

**Collecte sélective (poubelles jaunes) :**  
Les lundis 5 et 19 mai 2025

**Ordures ménagères (Poubelles noires)**  
Les vendredis 9 et 23 mai 2025



Les déchets sont collectés les jours fériés, excepté le 1<sup>er</sup> mai. Pour retrouver les informations rendez-vous sur [monjourdecollection.clissonsevremaie.fr](http://monjourdecollection.clissonsevremaie.fr) ou sur le plan : [planenvironnement.clissonsevremaie.fr](http://planenvironnement.clissonsevremaie.fr)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

○ Circé BÉAL 10, Le Grand Gast ..... 1<sup>er</sup> avril 2025

### DÉCÈS

○ Monique TOUGUET  
Résidence Fleurs des Champs ..... 15 mars 2025

○ Georges POUVREAU  
5 Le Grand Gast ..... 26 mars 2025

○ Pierre DOSSEUL  
Résidence Fleurs des Champs ..... 27 mars 2025

○ Jean VALTON  
Résidence Fleurs des Champs ..... 29 mars 2025

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- BONNEAU Ludovic - 2 rue des Tilleuls - Panneaux photovoltaïques
- AIRIAU Alexandre - 6 Le Perron - Transformation garage
- COUTELLE Françoise  
7 rue du Moussard - Edification d'une clôture
- GANACHEAU René - 1 imp du Sahara - Edification d'une clôture
- MENARD Yoan - 10 Le Noyer - Edification d'une clôture

### BULLETIN MUNICIPAL

Pour le bulletin de juin 2025, les articles doivent être déposés à la mairie pour le 13 mai au plus tard. Pour l'envoi de vos articles, merci de prendre note de notre adresse de messagerie : [communication@laplanche.fr](mailto:communication@laplanche.fr)



### ASTREINTE

En cas d'urgence le week-end, vous pouvez appeler le : 06 32 98 87 78. Un élu de permanence vous répondra.



#### ■ Pour contacter l'école

Par téléphone au **02 40 31 91 03**

(merci de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées),

ou par mail à l'adresse suivante :

**ce.0441996f@ac-nantes.fr**

#### ■ Participation à la 10<sup>ème</sup> édition de la Semaine des langues

L'ensemble des élèves de l'école ont eu le plaisir de participer à cette 10<sup>ème</sup> édition de la Semaine des langues qui invitait à "Créer, innover et s'engager". Tout au long de la semaine, les élèves de l'école ont participé ou ont présenté des ateliers en langues étrangères tels que raconter, écouter des histoires à animer en anglais, italien, espagnol et langue des signes au moyen de "boîtes à histoires". Nos élèves ont aussi fait du sport en langues étrangères. Alors que nos petits élèves réalisaient des danses à gestes en langues étrangères, les élèves de grande-section et CP jouaient à des jeux collectifs en anglais et en italien. Suite à une séquence de Dodgeball, les plus grands ont réalisé un tournoi interclasses de Dodgeball en anglais.

Les élèves de l'école ont pu également découvrir la Colombie et participer à des ateliers en espagnol : jeux collectifs, cuisine, danses et comptines... Les plus grands sont allés à de nombreuses reprises dans les classes des plus jeunes pour leur présenter des chants, des saynètes et des histoires en anglais. A cette occasion, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur Gilles Neuvial et notre Inspectrice de circonscription, Madame Delphine Brégeon, nous ont rendu visite à l'école. Cette semaine fut riche en découvertes linguistiques pour nos élèves et pour toute l'équipe éducative. Nous tenons à remercier pour cela Monsieur Trigance Eric, président du comité de jumelage de la commune, Madame Gonzalez Heidi ainsi que les parents accompagnateurs pour leur investissement tout au long de cette semaine.



#### ■ Les élèves de CM1 et CM2 racontent...

Nous avons débuté lundi avec un chant What a wonderful world de Louis Armstrong. Nous avons préparé des boîtes à histoire dont le contenu était des objets pour raconter des contes pour les petits. Nous avons comme contes: Le Petit Chaperon rouge, La chèvre de Monsieur Seguin, La petite poule rousse et bien d'autres histoires... Même si la tâche était difficile, nous avons bien aimé ce projet. Nous avons également vécu 90% de la semaine en anglais ! On a eu la chance de voir un monsieur qui travaille dans une association entre l'Italie et la commune, qui nous a fait le plaisir de nous raconter les Trois petits cochons en Italien. Nous allons avoir la lecture d'une boîte à histoires en langues des signes. C'est la maitresse Virginie qui pratique la langue des signes.

#### ■ Journée nationale des ATSEM

La journée du vendredi 21 mars 2025 était dédiée aux ATSEM de France. Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ont pour rôle d'accompagner les élèves de maternelle et d'assister les enseignants. Leurs missions sont multiples et participent à la création d'un climat scolaire serein. A l'école publique Antoine de Saint-Exupéry, nos élèves et nous-mêmes avons la chance d'être accompagnés par Aurélie et Emilie. Afin de les remercier pour leur investissement, nous nous sommes tous réunis sous le préau de l'école pour danser et leur offrir des cadeaux puis nous les avons applaudies chaleureusement à plusieurs reprises. Les ATSEM font partie de la communauté éducative et sont indispensables à l'école.





# Ecole privée Sainte Catherine

## ■ Une matinée sensorielle inoubliable avec Thiago

Le vendredi 28 mars 2025, les élèves de la TPS au CP ont vécu une matinée exceptionnelle autour de six ateliers sensoriels, en compagnie de Thiago et de sa maman. Cette rencontre, placée sous le signe de la découverte et de l'inclusion, leur a permis d'explorer leurs sens à travers des activités variées : détente dans la salle Snoezelen, découverte du braille, création de ballons anti-stress et de bouteilles sensorielles, parcours les yeux bandés, et réalisation d'une plaque sensorielle.

Les enfants ont également offert à Thiago un livre sensoriel intitulé La journée magique de Thiago, une histoire écrite par les élèves et enrichie de matières à toucher. Un moment chargé d'émotion.



**Un grand merci à Mélinda et à l'association Le p'tit monde de Thiago, qui nous ont permis de vivre cette belle expérience. Les élèves de CE et de CM auront eux aussi la chance de partager des moments précieux avec Thiago dans les prochaines semaines.**



### ○ POUR CONTACTER L'ÉCOLE .

*Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant à l'école Sainte Catherine, vous pouvez contacter la cheffe d'établissement Hélène LEDROIT par téléphone au : 06 70 27 98 94 ou par mail : [ec.planche.ste-catherine@ec44.fr](mailto:ec.planche.ste-catherine@ec44.fr)*

## VIE ASSOCIATIVE



### SOUVENIRS D'ANTAN

Le vendredi 21 mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Joly-Piveteau à notre "Déjeuner d'antan" à l'EHPAD. Mais en quoi consiste ce repas particulier ?

Initiative portée par deux salariées, ce repas convivial a lieu une fois par mois depuis juillet 2024. Il réunit dix convives, parmi lesquels des salariés de l'Association, des résidents, des usagers du service à domicile et un membre du Conseil d'Administration. Ensemble, ils partagent un moment chaleureux autour d'une table élégamment dressée, rappelant les salles à manger d'antan, avec nappes brodées, ménagères et vaisselle ancienne installées sur la table rustique de l'espace Lucien Richard.

Chaque participant reçoit une invitation, et c'est la dynamique du groupe qui façonne l'ambiance du repas. Un livre d'or est mis à disposition afin que chacun puisse y laisser un message ou une impression. Ce "moment suspendu" favorise des échanges riches, permettant aux convives de mieux se connaître. Il s'agit avant tout d'une occasion précieuse de réminiscence, offrant à chacun la possibilité de se sentir pleinement acteur et citoyen de la vie collective.

PARTITION À 4  
présente son concert de fin d'année

**Samedi 24 Mai 2025**  
À partir de 18h30

# TOUS EN SCÈNE!

Salle de la Passerelle, La Planche

Tous en Scène ! C'est le moment tant attendu de l'année ! Les élèves de l'école de musique monteront sur scène pour partager le fruit de leur travail, accompagnés de leurs professeurs.

Ateliers, ensembles, solos... une belle soirée en perspective placée sous le signe de la musique et la convivialité.

Restauration sur place. Pensez à réserver votre place dès maintenant.

Partition à 4  
contact@partitiona4.fr  
07 84 71 88 78



## Sclérose en plaques

ET SI C'ÉTAIT TOI ?  
ET SI C'ÉTAIT MOI ?

Vendredi 23 mai 2025 de 19h00 à 22h00  
Salle La P'tite Pause

SOIRÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION  
A LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Témoignages  
Ateliers sensoriels  
Séances de réflexologie

Soirée organisée par l'association  
"Les Lys du Feu"  
avec le soutien de Planch'O Folix



### CLUB LES GENÈTS D'OR - Voyage

Une dizaine d'adhérents du club ont fait une sortie en Mayenne. Ils ont d'abord pris un bateau près du bourg pittoresque de Chenillé-Changé pour une croisière avec passage d'écluses sur la Mayenne. L'après-midi, ils ont fait une visite très technique de la chocolaterie Guisabel à Candé dans le Maine et Loire.

## ■ APE

**L'APE est heureuse de vous présenter ses actions pour l'école Saint Exupéry.**

### **Vente de saucissons :**

De nouveau cette année, l'association des parents d'élèves vous propose une vente de saucissons pour garnir vos tables cet été 2025. N'hésitez pas à utiliser «helloasso.com»

[www.helloasso.com/associations/ape-saint-exupery-la-planche/boutiques/vente-desaucissons-2025](http://www.helloasso.com/associations/ape-saint-exupery-la-planche/boutiques/vente-desaucissons-2025)

ou via le bon de commande papier distribué dans les cartables. La vente s'effectue jusqu'au vendredi 23 mai, pour une distribution entre le lundi 9 et le vendredi 13 juin.

### **Tickets de tombola :**

Pour la tombola de la fête de l'école Saint Exupéry, 2 carnets par famille ont été distribués avant les vacances d'avril. Tentez votre chance ! Vous pouvez encore demander davantage de carnets auprès de l'école. Une

récompense est d'ailleurs prévue pour le/la meilleur(e) vendeur(se). Le Samedi 28 juin 2025 et les grandes lignes du déroulement :

La fête d'école se prépare. A noter dans votre agenda le samedi 28 juin 2025 ! Nombreux stands et animations pour le plaisir des petits et des grands seront prévus.

Nous faisons appel aux parents bénévoles pour préparer et faire vivre la fête de l'école. Du montage des stands le samedi matin à leur démontage le dimanche matin en passant par la tenue de la restauration, bar, des stands de jeux etc. Le spectacle des enfants débutera à 14h30 dans la salle des sports. (À 15h, un entracte de 1/2 heure est prévu avec goûter des enfants). Puis durant la kermesse, les 2 créneaux de permanence seront : 16h30-17h45 et 17h45-19h. Une soirée conviviale avec petite restauration clôturera cette journée festive.

**Chaque coup de main est précieux ! N'hésitez pas à contacter l'APE pour proposer votre aide. Nous remercions par avance tous les parents d'élèves qui participeront. APE: [ape.laplanche@gmail.com](mailto:ape.laplanche@gmail.com)**

## ■ BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte au centre Jacques Brel :

- Le mercredi et le samedi de 10h à 11h30
- Le mercredi soir de 16h30 à 18h, sur temps scolaire.

« Les Amis du Livre »



### **Des nouveautés à découvrir :**

#### ► Nos étoiles filantes

Le nouveau Laure Manel tient sa promesse, celle de nous livrer une histoire contemporaine empreinte de tellement d'émotions et d'authenticité. Elle devra tout quitter pour vivre à nouveau. Seule survivante de l'accident qui a coûté la vie à son fiancé et ses meilleurs amis, Fanny doit à présent réapprendre à vivre. Comment expliquer à ses proches la culpabilité d'être toujours là ? L'impossibilité de renouer avec la joie ? Pour honorer la mémoire de celui qu'elle aimait et échapper à sa douleur, elle décide de réaliser son rêve à lui et de partir au Canada...



#### ► Vendanges mortelles à Pornic

Jean-Luc Bannalec nous emmène dans une «Bretagne» moins connue, celle de la Côte de Jade et du pays de Retz. On y découvre des lieux enchanteurs, comme le lac de Grand-Lieu et ses légendes, qui a appartenu à la famille Guerlain. Dupin et Claire ont décidé de s'offrir une lune de miel gourmande à la découverte des vins d'excellence de Loire-Atlantique. Première étape près de Pornic dans le domaine viticole d'une amie de Claire, Cécile Cast. Mais, à peine la dégustation terminée, le corps sans vie de Brian Katell, l'exmari de Claire et vigneron renommé, est découvert. Il a été tué à bout portant.



## ■ UNC – SOLDATS DE FRANCE

### **Membres du bureau 2025 :**

- Président : Levalet Georges
- Vice-Président : Raingeard Michel
- Secrétaire : Faguet Paul
- Secrétaire Adjoint : Hervouet Jean
- Trésorier : Garreau Jean-Paul
- Trésorière Ajointe : Guibert Madeleine



## ■ L'OUTIL EN MAIN SUD VIGNOBLE



L'Outil en Main Sud Vignoble, une association à destination des jeunes des communes d'Algrefeuille sur Maine, La Planche, Remouillé et Vieillevigine est implantée sur la commune de LA PLANCHE au 15 bis rue de Nantes. Des initiations aux métiers manuels sont proposés par une équipe de gens de métier retraités.

Pour les parents intéressés pour la **préinscription** à la saison 2025-2026, veuillez nous contacter soit par mail ci-dessous, ou par téléphone

[loemsudvignoble44@gmail.com](mailto:loemsudvignoble44@gmail.com)

- 06 30 20 53 95 (Alain DROUET pour Algrefeuille),
- 06 35 28 36 38 (Yolande JAULIN pour La Planche),
- 06 07 19 98 52 (Michel GAUTIER pour Remouillé),
- 06 60 97 89 28 (Alain LANGLOIS pour Vieillevigine)

**Portes ouvertes le samedi 14 juin 2025**

**de 10h00 à 12h00 à notre local au 15 bis Rue de Nantes à La Planche**



## ASVP FOOTBALL

### AGENDA SPORTIF

Chaque début de semaine, retrouvez le planning des compétitions sur [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr) ou sur la page Facebook du club « ASVP Football »

### CHAMPIONNATS SENIORS :

#### Dimanche 11 mai

- ASVP A vs La Roche VF C (domicile)
- Elan gorges C vs ASVP B (extérieur)
- FC Entente du Vignoble B vs ASVP C (extérieur)
- FC Sud Sèvres et Maine D vs ASVP D (extérieur)

#### Dimanche 18 mai

- AS Maine A vs ASVP A (extérieur)
- ASVP B vs FC Gétigné Boussay B (domicile)
- ASVP C vs FC Rezé C (domicile)
- Elan Gorges D vs ASVP D (extérieur)

**Coupe Séniors** : si qualification "demie finale"

#### Dimanche 25 mai

- ASVP C vs (à définir)

Secrétariat : 06 35 45 42 63

Mail : [asvp.football@yahoo.fr](mailto:asvp.football@yahoo.fr)

Site internet : [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr)

## PÉTANQUE VIEILLEVIGNE/LA PLANCHE

Ami(e) Vieilleviginois(e) et Planchot(e), l'association vous propose une carte d'adhésion qui vous permet de jouer librement en famille, entre amis, en semaine et le week-end. Le terrain de pétanque se situe à côté du terrain de football de Vieillevigie. Si vous souhaitez participer au championnat interne du club, venez nous retrouver les mardis soir à 19h au complexe sportif Henri Dupont à Vieillevigie.

Une cotisation de 20 € vous sera demandée. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Philippe au 06 67 54 97 42 ou par mail [vieillevigienepetanque@gmail.com](mailto:vieillevigienepetanque@gmail.com). Cet été le club organise trois tournois amicaux ouverts à toutes et à tous :

- Vendredi 4 juillet, jet du but à 19h30, 4 parties d'une heure maximum
- Samedi 2 août, jet du but à 14h30
- Samedi 30 août, jet du but à 14h30. L'inscription est de 10 euros par doublette. La bonne humeur doit rester le fil conducteur de tous les tournois.

**Samedi 17 Mai 2025**  
Saint Hilaire de Clisson  
(à côté du terrain de foot)

**CONCOURS PALETS**  
**Terre à 6m / Fonte sur plomb**

(en doublettes formées et en extérieur)

Pointage des équipes 10h00, début du concours 11h00 précise

Inscription à l'avance, succès de  
CHAMPIONNAT SENIORS  
06 42 12 06 18  
Cotisation pour le club de Vieillevigie



Ouvert à toutes et tous

10€ par équipe

Seul concours rassemblant ces 2 disciplines

Toutes les parties se jouent en temps chronométré

Cumul des points acquis sur chaque discipline

Restauration sur place



1 Lot pour tous

## LPVB BASKET

### ► Samedi 03 mai : COUPE DE LOIRE-ATLANTIQUE

- U8F déplacement à Basket Logne à 16h
- U15F reçoit IE- GH Bouaye à 14h ou 16h match à La Planche.

► **Soirée LPVB** : Le LPVB organise une soirée le samedi 10 mai à la salle La Passerelle.

► **Tournoi 3 X 3** : Le LPVB organise son tournoi 3X3 le mercredi 28 mai dans la salle de La Planche à partir de 18h30. Tournoi ouvert aux non licenciés, inscriptions jusqu'au 16 mai par SMS au 06 87 33 23 27.

*Pour toutes informations sur le club, vous pouvez consulter le site du club : <https://lvpv.fr> Ainsi que le compte Facebook du LPVB.*



SALLE DE LA PLANCHE

TOURNOI  
3X3

MERCREDI 28 MAI

OUVERT AUX NON LICENCIES

INSCRIPTIONS PAR SMS :



JUSQU'AU 16/05  
PAR SMS AU  
06 87 33 23 27

A PARTIR DE 2009 / 1 FILLE  
SUR LE TERRAIN MINIMUM

24 € PAR ÉQUIPE

A PARTIR DE 18H30

RESTAURATION SUR PLACE



## ■ PLANCH'RANDO

- 01/05 ▶ Marche à St Père en Retz - Circuits : 5 – 12 – 17 km
- 04/05 ▶ Marche à St Hilaire de Clisson "la rand'omelette"  
Circuits : 8 – 13 – 18 – 25 km
- 08/05 ▶ Marche aux Herbiers "rando au pays des Alouettes"  
Circuits : 7 – 12 – 19 – 25 km
- 11/05 ▶ Marche aux Sorinières "rando porte sud"  
Circuits : 11 -20 km
- 18/05 ▶ Marche à Chavagnes en Paillers "Ewec rando"  
Circuits : 9 – 13 – 18 km
- ▶ Marche à La Boissière de Montaigu - Circuits : 9 – 14 – 18 km
- ▶ Marche à Mesnard La Barotière "rando du lac de la Tricherie"  
5 circuits : 7 à 25 km
- 25/05 ▶ Marche à Sucé sur Erdre - Circuits : 8 – 15 km
- ▶ Marche aux Brouzils "la loup pied rand"  
Circuits : 12 – 15 km
- 29/05 ▶ Marche à La Chapelle sur Erdre - Circuits : 8 – 15 km
- 29/05 au
- 01/06 ▶ 4 jours à Chantonay Marche du vendredi après-midi :  
départ à 14h du parking salle Passerelle

Différents groupes de marche suivant l'allure de chacun. Les inscriptions pour la rando dinatoire sont ouvertes, soit par Hello Asso, soit par papier.

**PLANCH'RANDO**

# LA PLANCHE

## Dîner promenade\* de 9 km

**Samedi 20  
Septembre 2025**

\* selon conditions  
sanitaires en vigueur

**Les chiens ne sont admis que pour les malvoyants**

**GILETS FLUOS OBLIGATOIRES**

Apportez vos couverts, gobelets et vos lampes de poche

Tarif : Adulte : 12 € - Enfant (moins de 10 ans) : 6 €

Départ entre 17 h 30 et 20 h  
salle la passerelle

dans la limite des places disponibles. SOYEZ PRÉVOYANTS

Pas d'inscription  
par téléphone

Règlement à l'ordre :  
C.S.P. Planch'Rando  
Mme Valin Geneviève  
15 rue des Sarments - 44140 La Planche

**Inscriptions par  
courrier avant le  
1<sup>er</sup> septembre 2025**

**ou sur Hello Asso**  
<http://www.helloasso.com/associations/csp-planch-rando/evenements/diner-promenade>

**Renseignements : 02 40 31 91 50**

PLANCH'RANDO declina toute responsabilité en cas d'accident ou de poursuite liés aux infractions  
ou punitions être commises par les marcheurs. L'association de la rando de toute occasion  
de bonne santé et déesse PLANCH'RANDO de toute responsabilité. Pour les moins de 18 ans  
une autorisation parentale sera réclamée. Les moins de 15 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Nom	Prénom	Adresse	Age	Téléphone

## ■ DIVERS

Dépt 44 et 85

# FLA'NET

LE NETTOYAGE NET

Désencombrement (maison,  
local, garage, grenier, cave)  
multi nettoyages,  
Petits travaux de jardin,  
bricolage

Antoine FLAVIEN  
07.82.11.56.77  
fla.net44@gmail.com  
N° Siret : 941 485 427 000 12

# Le ♥ du Nid

Le réseau d'entraide gratuit au service  
des familles ayant un enfant porteur de handicap

*(aide au quotidien, écoute, astuces, conseils administratifs...)*

J'ai un enfant porteur de handicap et j'ai besoin d'être aidé(e).

des bénévoles formés et à proximité m'accompagnent dans mon quotidien.

contact@lambecdu nid.fr

### TANIA TRIBALLEAU

#### UN NOUVEAU VISAGE À LA PETITE AUDONNIÈRE



Créée en 2019, la fraiseraie de la Petite Audonnière faisait partie du paysage planchot. La créatrice, Sophie Martin, sur des terres louées à Joseph Charruau, offrait la possibilité de faire soit-même la cueillette des fraises et, pour garder une activité hivernale, elle avait lancé entre-temps une production de champignons, shiitaké et pleurote. Pour des raisons personnelles, elle a été amenée à cesser son activité et donc transmettre son exploitation.

C'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> mars, Tania Triballeau a repris les rênes de la ferme. Originaire du Poiré sur Vie, Tania, 36 ans, habite aujourd'hui à Saint-Colomban.

Pourtant rien ne la prédestinait à cette reprise. Elle a été monitrice-éducatrice dans le milieu du handicap puis dans l'aide sociale aux mineurs non accompagnés. La lassitude face aux contraintes administratives, la COVID puis une maternité en 2022 l'ont amené à "recentrer ses envies" (sic).

#### MAIS POURQUOI DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE ?

Dans sa jeunesse, elle était très intéressée par les activités de la ferme de ses grands-parents.

Convaincue de se lancer dans une nouvelle orientation proche de la terre, Tania décide de faire une formation de Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) option arbo. Pour conforter ses choix, elle fait un stage chez Manodélyls aux Herbiers, producteur de petits fruits dont la fraise.

Sa conviction étant faite, Tania fixe son projet d'installation dans un rayon de 15 kms autour de Saint-Colomban. Par le groupe d'entraide petits fruits du GAB 44 (Groupement des Agriculteurs Biologiques), elle a su que Sophie Martin voulait arrêter. Lors de leurs rencontres, cette dernière a reconnu la qualité du projet continuant les productions actuelles avec, à terme, une diversification petits fruits : framboise, cassis, groseille, mûre... sans oublier d'ouvrir la ferme à l'extérieur par des ateliers pédagogiques par exemple.

Les champignons font partie de la reprise. La saisonnalité différente d'octobre à mars de ces derniers permet d'étaler le temps de travail et d'avoir une stabilité de trésorerie sur l'année. Les voilà d'accord pour une année de transmission via le stage Paysans Créatifs et accompagnées par des référents territoires pour les échanges d'expérience dont Céline Hervouet du Petit Marché de l'Ognon à La Planche.



C'est fait, Tania vole maintenant de ses propres ailes. **La cueillette des fraises est proposée.**

Les horaires seront actualisés sur Facebook ou par téléphone au 02 52 59 66 00 (répondeur).

Pour les autres petits fruits cités plus haut, il faudra un peu de patience, la plantation étant envisagée en fin d'année.

Un premier temps fort est programmé sur la ferme de la Petite Audonnière avec **un marché des producteurs locaux le 17 mai prochain de 9h30 à 14h**. Une restauration conviviale vous sera proposée lors de votre visite.

**Le meilleur moyen de l'encourager  
c'est de prévoir ce rendez-vous  
dans vos agendas !**



**EB** | AGENCEMENT

Pour vos projets neufs & rénovation

Bertrand FALC'HUN

Plâtrier Plaquiste  
Staffeur

06-31-67-59-05  
contact@bfploaterie.fr



Erwan CARNETTE

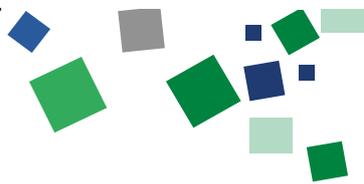
Menuisier Agenceur  
Charpentier

06-15-24-86-81  
menuiserie@erwan-carnette.fr

**Couverture - Zinguerie  
Plomberie - Chauffage - Sanitaire**

**SARL MOINE Frères**

5, rue des métiers  
Nonnaire - 44140 La Planche  
Tél. 02 40 31 83 01 - Port. 06 80 99 01 50



**Les Mutuelles  
Ligériennes**

**VIEILLEVIGNE**  
02 40 26 52 40

Complémentaire **Santé - Prévoyance**



**VINCENT**  
Nature Services  
Jardinier Paysagiste

Vincent FRANCHETEAU  
06 87 43 56 83

44140 LA PLANCHE  
vincentnatureservices@orange.fr

N° agrément : SAP 804 163 012

**NAMNET**

★ MICRO BRASSERIE ★  
TRADITIONNELLE GAULOISE

Ventes directes  
le vendredi de 15h à 19h  
et le samedi de 14h à 19h

Brasserie LE PONCEAU  
6 Les Rambaudières - 44140 LA PLANCHE  
www.namnet.beer  
facebook @namnetbeer  
06 87 33 66 81

**CF COIFFURE**  
Colorations végétales

Ouvert du lundi  
au samedi  
sauf le mercredi

8 ROUTE  
DE LA ROBERTIERE  
44140 LA PLANCHE  
Tél 02 40 31 95 55

**art et manière**

Peinture Décoration

David BROCHARD  
06 86 17 71 26  
2 chemin des prés  
44140 La Planche  
d\_brochard@orange.fr

decoration-nantes.com



e-mail: wattheure@orange.fr

[ ELECTRICITE - POMPE A CHALEUR - PLOMBERIE ]

**WATT HEURE**  
MILL HEURE

Etienne BOUCHAUD  
06 42 23 15 89

6 rue de Montaignu «L'Egrenière» 44140 LA PLANCHE



**BATARD**  
MAÇONNERIE RENOVATION COUVERTURE



Tél. : 02 40 31 91 46  
E-mail : batard.sarl@wanadoo.fr

**La Clérissière - 44140 La Planche**

**Artefactory**\*

\*petite fabrique d'univers

VOTRE PROJET DU CONSEIL À SA RÉALISATION  
Peintures - Enduits décoratifs - Patines  
Vente et pose de papiers peints  
Parquets flottants et collés - Moquettes - Sols PVC  
SUR RENDEZ-VOUS AU 06 70 10 49 89

www.artefactory.me



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

7j/7 : 0 223 223 223

3 Place Saint-Thomas - 44116 VIEILLEVIGNE  
Tél. 02 40 26 55 57

E-mail : leslie.chardonneau@groupama-loire-bretagne.fr



**ADMR**  
pour tous, toute la vie, partout

ADMR Vieillevigne-La Planche  
25, rue Beausoleil 44116 Vieillevigne  
Tél. : 02 40 54 84 45 - E-mail : paysdaigrefeuille@fede44.admr.org



Tél. : 02.40.31.92.93  
s-viaud@orange.fr

**STEPHANE  
VIAUD**

*L'électricité générale*

ZA le Petit Gast - 4 rue des Bâisseurs  
44140 LA PLANCHE

**ETL Autos**

CARROSSERIE, MÉCANIQUE,  
VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS,  
PRÉPARATION ESTHÉTIQUE

8 rue de la paix  
44140 La Planche

Tel. : 02 40 31 92 80

www.etlautos.fr

Produits  
biologiques

Horaires d'ouverture :

- Lundi :  
9h à 11h30 et de 14h à 19h  
- Mercredi : fermé  
- Mardi - Jeudi - vendredi :  
9h à 12h et de 14h à 19h  
- Samedi : 9h à 13h



*Esthétique Naturel*  
*Une véritable parenthèse de bien-être...*

4 bis Rte de La Roberrière  
44140 LA PLANCHE  
02 28 01 83 37

S.a.r.l.

**Bauvineau**

**Carpente  
Menuiserie  
Aménagement  
de Combles  
ossature Bois**

Z.A. du Petit Gast  
41 rue de la Paix  
44140 LA PLANCHE  
TÉL. 02 40 31 94 93  
bauvineau@orange.fr  
www.sarl-bauvineau.fr



**Au Petit Marché  
de L'OGNON**

VENTE DE LEGUMES et de produits fermiers



www.gaec-valleeognon.fr  
Tél : 06 49 12 60 29



*Artisan Carreleur*  
DAVY-REZEAU.FR

**E.I.R.L. DAVY REZEAU**  
17 La Chalénie - 44140 LA PLANCHE

☎ 06 87 75 92 31 ✉ davy.rezeau@sfr.fr

Epargne,  
Crédits,  
Assurances,  
Téléphonie,  
Protection  
du domicile

Votre agence de proximité

↓  
**CRÉDIT MUTUEL  
VIEILLEVIGNE - LA PLANCHE**

3617400@creditmutuel.fr  
02 51 88 67 64

**Crédit Mutuel**

Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Loire-Maine et du Centre Ouest  
10 rue de Rieux CS 14293 44040 Nantes Cedex 01  
SIREN 8771 800 299 RCS Nantes

**AIRIAU  
ÉLECTRICITÉ**

Courant fort - Courant faible - Panneaux photovoltaïques

⚡ **Électricité générale**

☎ 02 40 31 95 20  
✉ contact@airiau-electricite.fr  
📍 44140 LA PLANCHE

**Tanguy Guibert**  
MAÎTRE D'OEUVRE

**07 50 81 07 69**

contact@tanguy-guibert.com

**La Goillandière  
44140 LA PLANCHE**

**YR  
ELEC**  
électricité générale

INDUSTRIEL | TERTIAIRE | BATIMENT  
Chauffage - Alarme - VMC  
Relamping - Automatisation - Antenne

**Yoan RICHARD**  
**06 87 27 20 01**  
yoanrichard@yrellec.fr

www.yrellec.fr  
44140 LA PLANCHE

**Taxis  
Ambulances  
MARTIN**

**02 40 26 51 85**

ambumartin@club-internet.fr

ZA Beausoleil - 44116 VIEILLEVIGNE



**VJJ**  
*Vos Jolis Jours*  
Papeterie - Décoration - Quincaillerie  
JARDIN D'IMAGES



**Déco & Papeterie**  
**Location de matériel déco**  
**Tables - Bancs - Chaises**  
**Mange debout -**  
**Vaisselle - Braséro**  
**Lumières - système son**

...  
**Personnalisation d'objets**

Show Room - Stock et Atelier sur Rendez-vous  
1 Les Maillarderies 44140 La Planche - Tel : 06.07.10.79.91  
contact@vosjolijours.com - www.vosjolijours.com

**Découvrez  
notre site  
de Location**



**TAXI**

24h/24 - 7j/7

## Taxi de LA PLANCHE

Laurent à votre service

02 40 31 90 96 - 06 69 66 90 96

2b, rue de Nantes - 44140 La Planche

Transports assis toutes destinations :  
gare, aéroport, hôpitaux, cliniques, transport de colls...

**Conventionné Sécurité Sociale**



. S . A . R . L .

# BICHON

Père & Fils

MENUISERIE ♦ CHARPENTE

02 40 31 90 76 www.charpentemenuiserie-bichon.fr

menuiserie.bichon@orange.fr

44140 La Planche



## CUISINE / SALLE DE BAIN

FAVREAU STEPHANE

06.60.56.36.31

AGENCEMENT MENUISERIE

favreaustephane@bbox.fr

4 rue du chaudry 44140 la planche

# Médico

NANTES

MAINTENANCE & VENTE DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL

www.medico-nantes.fr



Association gérant un EHPAD, un SSIAD,  
un SAAD, un Village Retraite et un service de Portage de Repas

22 rue de la Paix  
44140 LA PLANCHE

tél : 02 40 31 96 16  
fax : 02 40 31 95 99

Mail : accueil@fde44.fr Web : <https://www.residence-fleursdeschamps.fr>



# MFP

## PAYSAGE

CRÉATION PAYSAGÈRE • PRÉPARATION ENROBÉ

Mikaël Favreau - 06 32 26 47 89 - mikael.favreau44@gmail.com  
26, avenue des acacias 44140 La Planche

# LA CHAILLE PENTE

OSSATURE BOIS - TERRASSE  
CHARPENTE TRADITIONNELLE  
& DÉCORATIVE

Alex Chaillou - 06 80 95 15 43 - contact@lachaillepente.fr

Ronan Laroë  
Photographe  
**JDI**  
JARDIN D'IMAGES



Studio Intérieur de 80 M2 et Extérieur de 3500 m2  
uniquement sur rendez-vous - Tél : 06.81.07.21.53  
SARL Jardin d'images - 1 Les Maillarderies - 44140 La Planche  
contact@jardindimages.net - www.jardindimages.net

Photos d'Identités  
Photos de famille  
Portraits - Mariages  
Événementiel  
Reportages

Retouches photos  
Impressions

Photobooth

Selfiborne  
JARDIN D'IMAGES



Location de  
bornes à Selfies  
pour vos événements  
www.selfiborne.com  
contact@selfiborne.com

L  
PLANCHE  
AUTOMOBILES

Entretien, réparation toutes marques  
Vente de véhicules neufs & d'occasions

SAS Cougnaud Vincent

Station de lavage  
24h/24

ZA Le Petit Gast  
44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 93 64  
Port. : 06 05 86 76 93  
laplancheauto@orange.fr

**B<sup>2</sup>**  
BAUDRY MARC  
MAÇONNERIE

06 07 49 22 70

contact@b2m-maçonnerie.fr

Particuliers  
Professionnels

Neuf &  
Rénovation

44140 LA PLANCHE

## Micro-crèche Câlins Doudou Micro-crèche La Planche

1 Place de la Vallée  
44140 LA PLANCHE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

02.40.47.42.17 - www.creches-calinsdoudou.com - calinsdoudoulaplanche@gmail.com

Laura is réno

ARTISANE PEINTRE  
NEUF ET RENOVATION

Laura ALTOBELLI

06 64 80 17 25

laura.altobelli4@gmail.com

10 rue de Nantes,  
44140 La Planche